



Commune de Prez

RAPPORT DE GESTION

2021

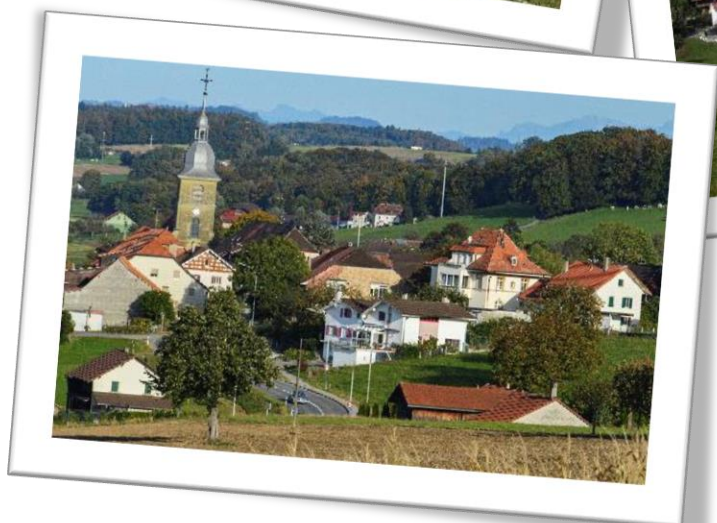


TABLE DES MATIERES

1. Administration	3
1.1 Conseil général.....	3
1.2 Conseil communal	6
1.3 Commissions communales	8
Commission d'aménagement	8
Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité	8
Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	8
Commission des constructions et du feu	9
Commission des infrastructures et des transports scolaires	9
Commission des naturalisations	9
Commission financière	10
Commission de l'information	10
1.4 Commission spéciale	10
Commission AD HOC pour l'élaboration des règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux.....	10
Organe de Conduite Communal de Prez (OCCOMP)	10
1.5 Délégations.....	10
1.6 Propositions formulées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal (art.51 bis, 17 al. 1 LCo)	11
1.7 Questions posées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal (art.51 bis, 17 al. 2 LCo)	11
2. Budget 2022	14
Situation générale résumée	14
3. Comptes 2021	15
Situation générale résumée	15
En graphiques	16
4. Conclusion et proposition	18

Monsieur le Président du Conseil général, Madame la vice-Présidente,
Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal établit un rapport de gestion, qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion.

De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.prez.ch

1. ADMINISTRATION

La convention de fusion entre les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz du 3 décembre 2018 fixe, pour l'année 2021, une composition du Conseil général à 30 membres (6 du cercle électoral de Corserey, 9 du cercle électoral de Noréaz et 15 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz) et un Conseil communal à 7 membres (2 du cercle électoral de Corserey, 2 du cercle électoral de Noréaz et 3 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz).

1.1 CONSEIL GENERAL

Composition du Conseil général du 01.01.2021 au 19.05.2021

Membres	Cercle électoral
Claudine Perroud, Présidente*	Prez-vers-Noréaz
Claude Friderici, vice-Président*	Noréaz
Stéphane Andrey	Corserey
Jacques Berger	Prez-vers-Noréaz
René Berset	Prez-vers-Noréaz
Ludivine Besomi Chatagny	Corserey
Mattia Bosco, scrutateur*	Noréaz
Martial Brülhart	Noréaz
Christian Carrel, scrutateur*	Prez-vers-Noréaz
Céline Chabloz, scrutatrice*	Prez-vers-Noréaz
Alexandra Cotting de Bourgknecht	Noréaz
Sarah Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Yannick Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Pierre-Alain Egger	Prez-vers-Noréaz
Sarah Gagnaux	Corserey
Samuel Gendre	Prez-vers-Noréaz
Christian Guisolan	Prez-vers-Noréaz
Thierry Haas	Prez-vers-Noréaz
Gabriel Julmy	Prez-vers-Noréaz
Nicolas Mathys	Prez-vers-Noréaz
Delphine Mettraux	Noréaz
Ludovic Paratte	Noréaz
Olivier Progin	Noréaz
Mario Ramalho	Corserey

André Robatel	Prez-vers-Noréaz
Réginald Sapin	Noréaz
Sylvie Schwab, scrutatrice*	Corserey
François Trotti	Noréaz
Guy-Lou Vuarnoz	Corserey
Simon Zürcher	Prez-vers-Noréaz

* Membres du bureau du Conseil général

Composition du Conseil général assermenté pour la législature 2021-2026

Membres	Cercle électoral
Claude Friderici , Président*	Noréaz
Aleksandra Bjedov, vice-Présidente*	Corserey
Hassan Berthoud	Prez-vers-Noréaz
Ludivine Besomi Chatagny	Corserey
Mattia Bosco, scrutateur*	Noréaz
Martial Brülhart	Noréaz
Christian Carrel, scrutateur*	Prez-vers-Noréaz
Lauranne Charrière	Prez-vers-Noréaz
André Chollet	Prez-vers-Noréaz
Sarah Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Yannick Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Pierre-Alain Egger*	Prez-vers-Noréaz
Oliver Epiney	Noréaz
Samuel Gendre	Prez-vers-Noréaz
Thierry Haas	Prez-vers-Noréaz
Gabriel Julmy	Prez-vers-Noréaz
Delphine Mettraux	Noréaz
Olivier Meuwly	Noréaz
Claudine Perroud**	Prez-vers-Noréaz
Olivier Progin	Noréaz
Mario Ramalho*	Corserey
Véronique Robatel ***	Prez-vers-Noréaz
André Robatel	Prez-vers-Noréaz
Daniel Roulin	Prez-vers-Noréaz
Roxane Schöpfer	Prez-vers-Noréaz
Lionel Schouwey	Corserey
Sylvie Schwab, scrutatrice*	Corserey
François Trotti	Noréaz
Guy-Lou Vuarnoz	Corserey
Simon Zürcher	Prez-vers-Noréaz

* Membres du bureau du Conseil général

** Présidente (doyenne d'âge) de la séance de constitution de la législature 2021-2026 du 20 mai 2021

*** Véronique Robatel a remplacé M. Christian Guisolan, élu, mais non assermenté. Le Préfet de la Sarine a rendu le 14 septembre 2021 une décision de constatation de l'incompatibilité de M. Guisolan en raison de son activité en qualité d'employé communal.

En 2021, dans le cadre de la législature spéciale 2020-2021, le Conseil général a tenu 2 séances ordinaires :

- le 11 février 2021
- le 22 avril 2021

<https://prez.ch/autorites-administration/pv-et-documents-du-conseil-general>

Au cours de ces séances, le Conseil général a approuvé :

- Une résolution pour le maintien de l'office de Poste de Prez-vers-Noréaz
- Les budgets 2021 (fonctionnement et investissements)
- Le Règlement du personnel communal
- Le Règlement sur le droit de cité communal
- Les comptes 2020
- Le rapport de gestion 2020
- La planification financière

En 2021, dans le cadre de la législature 2021-2026, le Conseil général a tenu 1 séance de constitution et 2 séances ordinaires :

- le 20 mai 2021
- le 23 septembre 2021
- le 16 décembre 2021

<https://prez.ch/autorites-administration/pv-et-documents-du-conseil-general>

Au cours de ces séances, le Conseil général a approuvé :

- Le choix du mode de convocation
- Les statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- 2 verbaux de reprise de la Route des Chênes : Secteur Nord et Secteur Sud
- Le Règlement d'ouverture des commerces
- Le Règlement sur les finances
- Le Règlement des cimetières
- Le Règlement d'attribution des logements
- La modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général
- Les budgets 2022 (fonctionnement et investissements)
- Une proposition de M. Ramalho et consorts relative aux défibrillateurs

Composition du Conseil communal du 01.01.2021 au 23.04.2021

Membres	Fonction	Cercle électoral	Dicastères
David Bonny	Syndic	Prez-vers-Noréaz	Administration – Mobilité – Energie – Environnement – Gestion des déchets
Isabelle Staub-Barbey	Vice-Syndique	Noréaz	Aménagement du territoire – Constructions – Forêts
Suzanne Morel	Conseillère communale	Prez-vers-Noréaz	Finances – Agriculture – Parchets communaux - Voirie
Séverine Egger	Conseillère communale	Noréaz	Enseignement – Formation – Accueil extrascolaire
Isabelle Bersier	Conseillère communale	Corserey	Santé – Affaires sociales – Petite enfance – Culture – Sports - Loisirs
Aleksandra Bjedov	Conseillère communale	Corserey	Eaux usées – STEP – Bâtiments communaux - Cimetières
Pierre Bovet	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Eau potable – Affaires militaires – Protection civile – Défense incendie – Ordre public – Routes – Eclairage public

Composition du Conseil communal assermenté pour la législature 2021-2026

Membres	Fonction	Cercle électoral	Dicastères
David Bonny	Syndic	Prez-vers-Noréaz	Administration – Cité de l'Energie – Mobilité – Défense incendie – Protection civile – Affaires militaires – Ordre public
Isabelle Staub-Barbey	Vice-Syndique	Noréaz	Aménagement du territoire – Constructions – Forêts – Cours d'eau
Isabelle Bersier	Conseillère communale	Corserey	Santé – Affaires sociales – Petite enfance – Culture – Sports et loisirs – Séniors - Naturalisations
Pierre Bovet	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Routes – Voirie – Eclairages publics – Eaux usées – STEP – Eau potable

Michaël Chatagny	Conseiller communal	Corserey	Bâtiments communaux – Cimetières – Gestion des déchets
Séverine Egger	Conseillère communale	Noréaz	Enseignement – Formation – Accueil extrascolaire
Philippe Jolliet	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Finances – Economie - Agriculture – Parchets communaux

En 2021, le Conseil communal a tenu 44 séances ordinaires, tous les lundis.

COMMISSION D'AMENAGEMENT

Au niveau local, le Conseil communal a la compétence d'aménager son territoire. Cette responsabilité constitue un enjeu majeur pour la commune. Le développement de son territoire s'inscrit dans des choix d'aménagement de l'espace qui impliquent une vision stratégique sur le long terme et l'adhésion de la population aux orientations projetées. Les travaux de planification couvrent trois grandes thématiques : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement au sens large. Des professionnels de l'aménagement peuvent venir en aide pour mener à bien ces tâches.

Membres jusqu'au 19.05.2021 : Stéphane Andrey (Secrétaire), René Berset, Aleksandra Bjedov (Conseillère communale), Pierre Bovet (Conseiller communal, Président), Martial Brülhart, Yannick Ducommun, Ludovic Paratte, André Robatel et Isabelle Staub Barbey (vice-Syndique).

Membres depuis le 20.05.2021 : Hassan Berthoud, Pierre Bovet (Conseiller communal), Martial Brülhart, Yannick Ducommun, Jean-Marc Meuwly, André Robatel, Lionel Schouwey et Isabelle Staub Barbey (vice-Syndique, Présidente).

COMMISSION DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITE

La commission de l'énergie a pour tâche d'accompagner la commune dans sa politique énergétique liée aux bâtiments communaux, à l'approvisionnement en énergie et à la mobilité. Elle établit des propositions en ce qui concerne les aspects énergétiques de la commune, évalue les propositions du Conseil communal et propose un budget pour des mesures concrètes permettant l'économie d'énergie ou la réalisation de projets liés à l'efficacité énergétique. Elle propose, organise et soutient des actions, par exemple pour l'obtention du label cité de l'énergie.

Membres jusqu'au 19.05.2021: David Bonny (Syndic), Pierre Bovet (Conseiller communal), Céline Chabloz, Alexandra Cotting, Samuel Gendre (Président), Mario Ramalho (Secrétaire), François Trotti, Guy-Lou Vuarnoz et Simon Zürcher.

Membres depuis le 20.05.2021 : David Bonny (Syndic), Philippe Jolliet (Conseiller communal), Mario Ramalho, Samuel Gendre (Président), Simon Zürcher, Oliver Epiney et François Trotti.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Elle a pour but de favoriser le rassemblement de la population de la nouvelle commune. Cette commission permet d'harmoniser, de soutenir et d'élaborer, avec les sociétés locales, des manifestations ou événements villageois culturels et sportifs.

Membres jusqu'au 19.05.2021: Isabelle Bersier (Conseillère communale, Présidente/Secrétaire), Ludivine Besomi Chatagny, Alexandra Cotting et Gabriel Julmy.

Membres depuis le 20.05.2021 : Isabelle Bersier (Conseillère communale, Présidente), Ludivine Besomi Chatagny, Lauranne Charrière, Roxane Schöpfer et Oliver Epiney (Secrétaire).

COMMISSION DES CONSTRUCTIONS ET DU FEU

Elle surveille les projets de construction et les diverses règles en vigueur. Elle s'assure de la conformité des constructions par rapport aux plans approuvés et aux permis de construire délivrés. Elle veille aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels et procède aux contrôles des bâtiments en construction avant de délivrer le permis d'occuper.

Membres jusqu'au 19.05.2021: Stéphane Andrey (suppléant), Mattia Bosco (suppléant), Pierre Bovet (Conseiller communal), Martial Brülhart, Christian Guisolan, Nicolas Mathys (suppléant), Isabelle Staub Barbey (vice-Syndique, Présidente), Guy-Lou Vuarnoz et Magali Raboud (collaboratrice technique/secrétaire).

Membres depuis le 20.05.2021 : Guy-Lou Vuarnoz, Lionel Schouwey (suppléant), André Chollet, Yannick Ducommun, Christian Carrel (suppléant), Yannick Julmy, Oliver Epiney (suppléant), David Bonny (Syndic) et Isabelle Staub Barbey (vice-Syndique).

COMMISSION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette commission a notamment pour but d'accompagner le Conseil communal dans sa politique scolaire, plus particulièrement dans le domaine des infrastructures et de l'organisation des transports scolaires.

Membres jusqu'au 19.05.2021: Christian Carrel (Président), Sarah Ducommun, Séverine Egger (Conseillère communale), Sarah Gagnaux, Delphine Mettraux (Secrétaire), Ludovic Paratte et Claudine Perroud.

Membres depuis le 20.05.2021 : Michael Chatagny (Conseiller communal), Séverine Egger (Conseillère communale), Lionel Schouwey (Président), Véronique Robatel (en remplacement de Sarah Ducommun le 16 décembre 2021), Claudine Perroud et Delphine Mettraux (Secrétaire).

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Le rôle de la commission des naturalisations est de donner un préavis au Conseil communal après examen des dossiers et entretien avec les candidats à la naturalisation. Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil du Canton de Fribourg (SAINEC) transmet préalablement les candidatures à la Commune.

Membres jusqu'au 19.05.2021: Jacques Berger, Isabelle Bersier (Conseillère communale), Nicolas Mathys, Delphine Mettraux, Sylvie Schwab et François Trotti (Président).

Membres depuis le 20.05.2021 : Daniel Roulin, Hassan Berthoud, Sylvie Schwab, Delphine Mettraux, François Trotti et Isabelle Bersier (Conseillère communale).

COMMISSION FINANCIERE

Elle examine le budget et donne un préavis. Elle donne également son préavis pour le plan financier et ses mises à jour. Elle examine les propositions de dépenses d'investissement. Elle peut proposer au Conseil général un organe de révision et préavise le rapport de l'organe de révision. Elle examine aussi les propositions de modification du taux des impôts.

Membres jusqu'au 19.05.2021: Ludivine Besomi Chatagny (Secrétaire), Pierre-Alain Egger, Thierry Haas, Ludovic Paratte (Président) et Olivier Progin.

Membres depuis le 20.05.2021 : Ludivine Besomi Chatagny (Présidente), Christian Carrel, Pierre-Alain Egger, Claude Friderici, Thierry Haas (Secrétaire) et Olivier Progin.

COMMISSION DE L'INFORMATION

Le rôle de la commission de l'information est de préparer les différents bulletins d'informations communaux qui paraissent chaque année. Cette commission a été créée sur proposition du Conseil communal le 20 mai 2021.

Membres : Mattia Bosco, Pierre Bovet (Conseiller communal, Secrétaire), Véronique Robatel (en remplacement de Sarah Ducommun le 16 décembre 2021), Claudine Perroud (Présidente) et Mario Ramalho.

1.4 COMMISSION SPECIALE

COMMISSION AD HOC POUR L'ELABORATION DES REGLEMENTS RELATIFS A LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET A L'EVACUATION ET L'EPURATION DES EAUX

Cette commission a été créée sur proposition du Conseil communal le 20 mai 2021.

Membres : Pierre Bovet (Conseiller communal, Président), Guy-Lou Vuarnoz, Hassan Berthoud, Yannick Ducommun, André Robatel, Martial Brülhart et Jean-Marc Meuwly.

ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL DE PREZ (OCCOMP)

La Commune de Prez a mis sur pied spécialement pour la période provisoire du Coronavirus un organe de conduite dans le but de coordonner, informer et venir en aide aux personnes isolées, à risque ou de 65 ans et plus. L'Organe de Conduite Communal de Prez (OCCOMP) informe la population des dernières mesures prises pour faire face à la crise sanitaire et faciliter le vivre ensemble au sein de nos villages.

Membres : David Bonny (Syndic, Président), Claudine Perroud, Claude Friderici, Isabelle Bersier (Conseillère communale) et Séverine Egger (Conseillère communale).

1.5 DELEGATIONS

Délégué-es au Réseau Santé Sarine : Delphine Mettraux et Samuel Gendre.

1.6 PROPOSITIONS FORMULEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART.51 BIS, 17 AL. 1 LCO)

N°	Auteur-e	Objet	Etat	CC responsable
	Claude Friderici pour le bureau CG / 23.09.21	Proposition d'une liste d'idées : une vision pour Prez – Idées pour un programme de législature	En cours	Conseil communal
	Samuel Gendre pour la commission de l'énergie / 23.09.21	Proposition de renoncer aux bouteilles PET sur les tables lors des séances CG	Réalisé	David Bonny
	Delphine Mettraux et Mario Ramalho / 23.09.21	Proposition d'installer des défibrillateurs dans les salles communales	En cours	Isabelle Bersier
	Delphine Mettraux et Mario Ramalho / 16.12.21	Proposition d'une formation pour l'utilisation des défibrillateurs dans les salles communales	En cours	Isabelle Bersier
	Pierre-Alain Egger pour le groupe de Prez-vers-Noréaz / 16.12.21	Proposition d'une séance de présentation sur la Route de contournement de Prez-vers-Noréaz et le projet Valtraloc au Conseil général et à la population	Réalisé pour le CG. En cours pour la population	Pierre Bovet
	Pierre-Alain Egger pour le groupe de Prez-vers-Noréaz / 16.12.21	Proposition d'une séance de présentation pour le PAL, secteur Prez-vers-Noréaz	Réalisé	Isabelle Staub Barbey
	Martial Brülhart / 16.12.2021	Proposition pour économiser l'énergie en sensibilisant la population pour diminuer la pollution lumineuse dans nos villages	En cours	Commission de l'énergie / Pierre Bovet

1.7 QUESTIONS POSEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART.51 BIS, 17 AL. 2 LCO)

N°	Auteur-e	Objet	Répondu le	Etat	CC responsable
	François Trotti / 11.02.21	Question par rapport aux documents transmis et l'impossibilité de faire des recherches. Volonté d'avoir des plans sur plusieurs pages.	11.02.21	Répondu	David Bonny / Administration communale
	Mario Ramalho / 11.02.21	Question par rapport aux informations transmises à la population via le site internet	11.02.21	Répondu	Isabelle Staub Barbey
	Martial Brülhart / 11.02.21	Question par rapport à la publicité excessive affichée aux abords du terrain de foot de Noréaz	11.02.21	Répondu	Isabelle Staub Barbey

Yannick Ducommun / 11.02.21	Question par rapport à un bilan final pour la rénovation des ciberles	11.02.21	Répondu	Pierre Bovet
Mario Ramalho / 11.02.21	Question par rapport à l'emploi des locaux communaux peu utilisés en espace co-working	11.02.21	Répondu	Aleksandra Bjedov / Isabelle Staub Barbey / Séverine Egger
Sarah Ducommun / 22.04.21	Question par rapport à la réalisation d'aménagement à l'entrée du quartier des Riaux à Prez-vers-Noréaz	22.04.21	Répondu	Pierre Bovet
Ludovic Paratte / 22.04.21	Question par rapport à une subvention communale pour les achats de vélos électriques	22.04.21	Répondu	David Bonny
Yannick Ducommun/ 22.04.21	Question par rapport à la résolution du Conseil général pour maintenir ouvert l'office postal de Prez-vers-Noréaz	22.04.21	Répondu	David Bonny
Yannick Ducommun/ 22.04.21	Question par rapport à la position de la commune suite à la mise à l'enquête d'une antenne 5G à Maison-Rouge	22.04.21	Répondu	Isabelle Staub Barbey
Pierre-Alain Egger/ 22.04.21	Demande une étude sur un projet de salle polyvalente lié à un projet de complexe scolaire	22.04.21	Répondu	David Bonny
Pierre-Alain Egger/ 22.04.21	Demande rapidement un projet de règlement sur l'eau	22.04.21	Répondu	Pierre Bovet
Jacques Berger / 22.04.21	Demande des informations sur le projet Vatriloc à Prez-vers-Noréaz et le calendrier de réalisation	22.04.21	Répondu	Pierre Bovet
Pierre-Alain Egger / 22.04.21	Demande également des informations sur le projet Vatriloc à Prez-vers-Noréaz et Team + qui a réalisé le concept	22.04.21	Répondu	Pierre Bovet
Delphine Mettraux/ 23.09.21	Question concernant le développement de la fibre optique pour le village de Noréaz	23.09.21	En cours	David Bonny
Delphine Mettraux / 23.09.21	Question concernant des défibrillateurs pour les salles communales de la commune	23.09.21	Répondu	Isabelle Bersier
Jean-Marc Meuwly/ 23.09.21	Demande le nom de l'entreprise qui a posé le tapis entre le Château de Seedorf et le pont de la Sonnaz. Le tapis est bosselé côté Noréaz	23.09.21	Répondu	Pierre Bovet
Jean-Marc Meuwly / 23.09.21	Pourquoi la commune a-t-elle fait opposition à la pause d'un tapis phonique à travers Prez-vers-Noréaz ?	23.09.21	Répondu	Pierre Bovet
Delphine Mettraux et Mario Ramalho / 23.09.21	Demande de défibrillateurs pour les salles communales de la commune	23.09.21	Répondu	Isabelle Bersier

	Christian Carrel / 16.12.21	Demande par rapport au changement de concession de la ligne de bus : passage de Car Postal aux TPF	16.12.21	Répondu	David Bonny
	Yannick Julmy / 16.12.21	Demande par rapport à l'éclairage au niveau des quartiers de villas éclairés toute la nuit à Noréaz	16.12.21	Répondu	Pierre Bovet
	Yannick Julmy / 16.12.21	Demande par rapport à la fermeture de la poste de Prez-vers-Noréaz.	16.12.21	Répondu	David Bonny
	Aleksandra Bjedov / 16.12.21	Demande par rapport à une agence postale à Corserey au rez-de-chaussée de l'école (local vide)	16.12.21	Répondu	David Bonny
	Delphine Mettraux pour le groupe de Noréaz / 16.12.21	Question par rapport au développement de la fibre optique à Noréaz	16.12.21	En cours	David Bonny

2. BUDGET 2022

SITUATION GENERALE RESUMEE

Le 1^{er} janvier 2021, la loi cantonale du 22 mars 2018 sur les finances communales et l'ordonnance cantonale du 14 octobre 2019 sur les finances communales sont entrées en vigueur. Ces nouvelles dispositions légales nécessitent la mise en œuvre du nouveau modèle comptable MCH2. Ce modèle est largement répandu en Suisse, ce modèle est aussi utilisé par certains organismes intercommunaux (l'AESO par exemple). **Notre commune dispose jusqu'au premier janvier 2022 pour introduire cette nouveauté.**

Les travaux préparatoires pour la transition vers MCH2 ont commencé dès le début de la nouvelle législature (préparation du nouveau plan comptable, revalorisation de nos actifs, préparation du budget) et s'étendront jusqu'en 2023 lors de la révision des comptes 2022 où notre fiduciaire devra contrôler, pour la première fois, les nouvelles exigences MCH2, notamment la mise en place d'un système de contrôle interne.

Le plan comptable MCH2 apporte de nombreuses modifications par rapport à l'ancien plan comptable MCH1. Ainsi, la granularité des charges et produits augmente et nécessite parfois de répartir des montants sur plusieurs positions, voire plusieurs dicastères. Si un employé communal travaille par exemple comme paysagiste autour du cimetière, comme chauffeur d'engin de déneigement ou encore comme chauffeur du bus scolaire, les charges salariales doivent être imputées sous des rubriques différentes. Le degré de précision de la comptabilité augmente, il en va de même pour la charge de travail nécessaire à la tenue et au bouclage des comptes.

Les charges d'immeubles sont désormais imputées dans les rubriques fonctionnelles : par exemple, l'église de Noréaz se trouve nouvellement dans le dicastère de la culture.

Au vu de ces différences, **il est très compliqué d'établir un corrélatif précis sur la variation effective des budgets entre 2021 et 2022.** Il convient donc de lire les variations en % de manière prudente.

Les nouvelles dispositions légales maintiennent la règle de l'équilibre budgétaire. Le budget du compte des résultats (anciennement compte de fonctionnement) doit être équilibré et les coefficients et taux d'impôts devraient être fixés de manière à assurer cet équilibre. Cependant, contrairement aux anciennes règles qui imposaient aux communes d'augmenter les impôts si l'excédent de charges dépassait les 5%, **un excédent de charges est désormais possible pour autant que le capital propre non affecté permet de l'absorber.** Cette disposition a été introduite pour éviter aux communes de devoir procéder à des manipulations budgétaires pour rester sous le seuil des 5%.

Le budget de résultat 2022 se résume ainsi :

Revenus : 10'201'331.45 CHF

Charges : 10'707'173.36 CHF

Soit un excédent de charges de 505'841.91 CHF.

Le budget 2022 présente un déficit important. Au vu de l'absence de la subvention à l'aide aux fusions en 2022 (env. 390'000 CHF), de l'augmentation importante des charges liées annoncée pour 2022 (**près de 400'000 CHF d'augmentation**) et de la réforme de la fiscalité des entreprises (moins de mesures de compensation sont prévues en 2022 : 80'000 CHF de moins qu'en 2021), ce déficit (qui correspondrait, selon les anciennes règles à 4.72% des charges) s'explique aisément.

Compte tenu de notre fortune nette au bilan au 31.12.2020 se montant à CHF 4.85 mio CHF (et qui couvre largement la perte budgétée), des résultats encourageants des dernières années, des incertitudes fiscales liées au COVID, le Conseil communal a décidé de ne pas économiser dans les prestations en faveur de la population et des sociétés.

Le budget 2022 se trouve à disposition sur le site internet de la commune. Le message adressé au Conseil général à la fin 2021 propose une analyse détaillée des différents dicastères. Le budget 2022 a été accepté le 16 décembre 2021 par le Conseil général.

3. COMPTES 2021

SITUATION GENERALE RESUMEE

Le compte de fonctionnement pour l'exercice 2021 se résume ainsi :

Revenus :	CHF 11'079'352.15
Charges :	CHF 10'928'229.88
Bénéfice	<u>CHF 151'122.27</u>

Le bénéfice avant l'attribution spéciale aux réserves (CHF 500'000) est de :

Revenus	CHF 11'079'352.15
Charges	CHF 10'428'229.88
Bénéfice	<u>CHF 651'122.27</u>

Le budget 2021 prévoyait une perte de CHF 82'272.31.

L'année 2021 peut être considérée comme une année de transition vers MCH2 où les conséquences de la fusion se font encore ressentir:

1. Les charges salariales ne sont pas encore stabilisées en 2021. Les dépassements dans les salaires sont principalement imputables aux heures supplémentaires 2020 et 2021 payées à la fin 2021 ainsi qu'à la création d'une provision pour des heures supplémentaires réalisées au début 2022 (absence de l'administratrice).
2. Les amortissements et intérêts ont été calculés selon « l'ancienne » méthode pour être conforme à la séance du budget. Comme mentionné à la séance du budget, cela changera l'année prochaine.

3. Le cercle scolaire est géré par notre commune depuis cette année seulement, le budget 2023 pourra être amélioré. La gestion du cercle scolaire et de l'AES a demandé un temps considérable, une analyse est en cours.

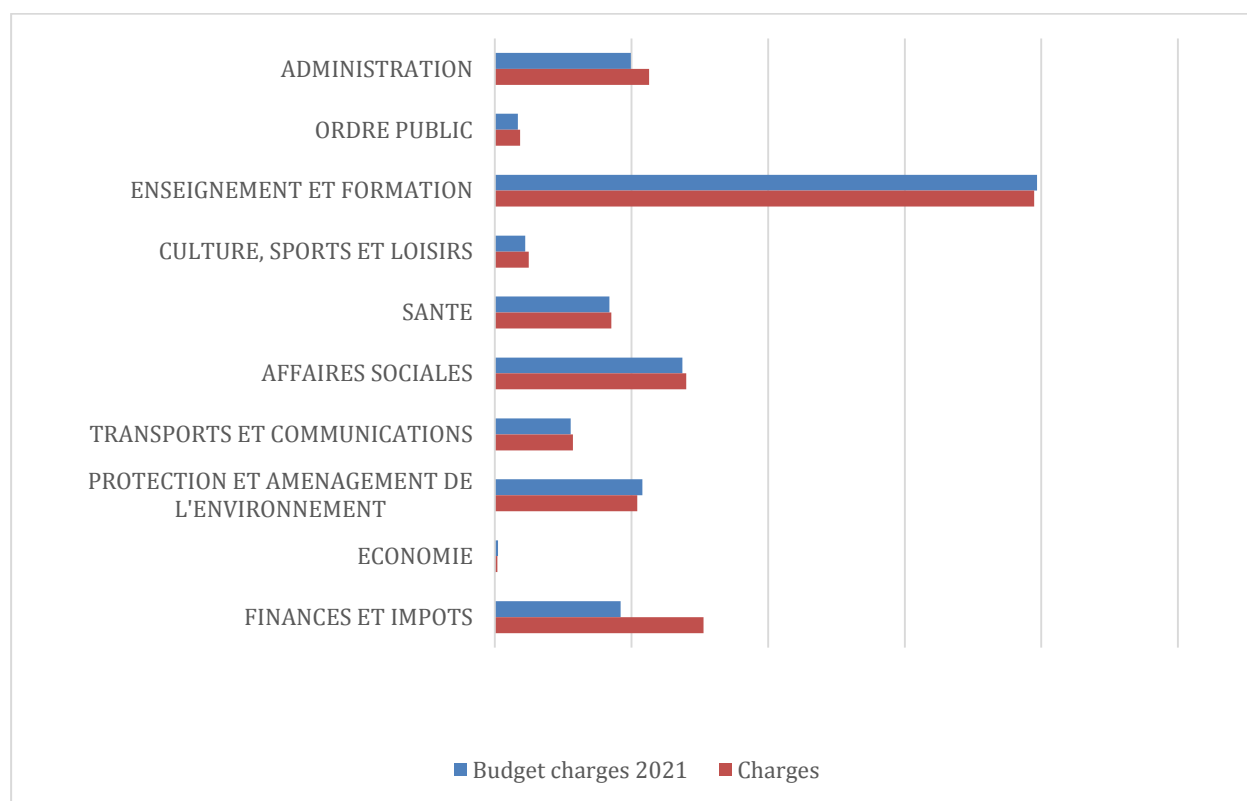
4. Certains budgets sont compliqués à estimer en raison de la nouvelle taille de la commune (beaucoup de vieilles routes et de kilomètres de conduites, beaucoup de forêts, beaucoup de ruisseaux, tout cela avec parfois des mauvaises surprises...).

5. Certains rattrapages ont pu être faits (taxes de raccordement, contributions immobilières, estimations fiscales, etc.). Il a fallu uniformiser « la manière de faire » des 3 anciennes communes.

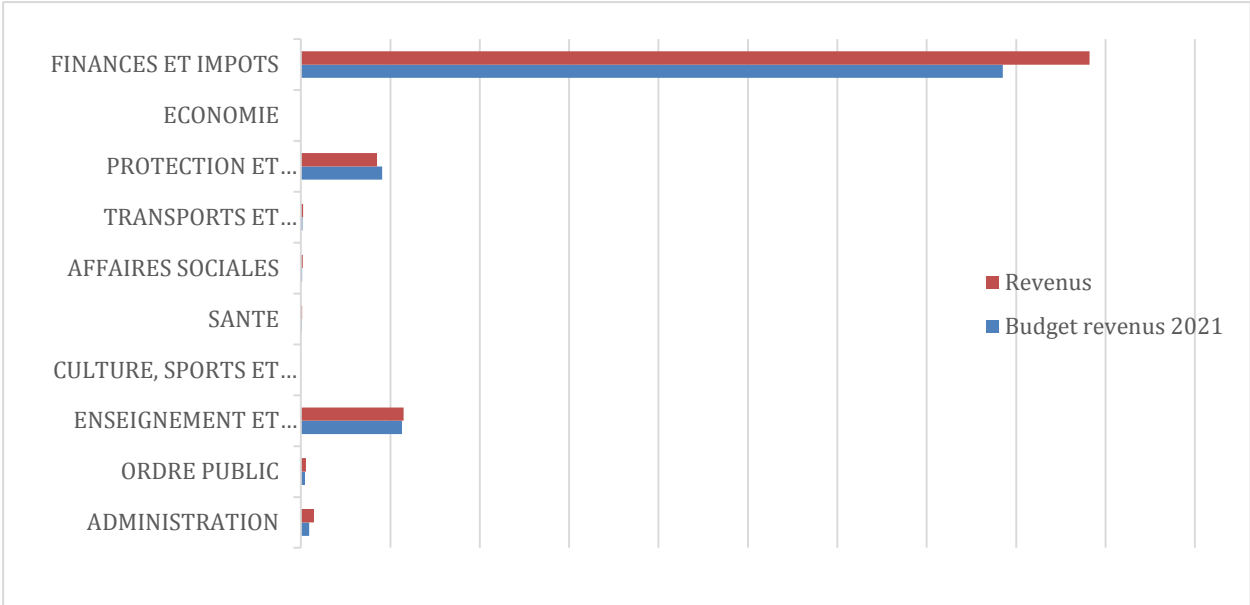
Une version détaillée des comptes 2021 se trouve sur le site internet de la commune. Le message adressé au Conseil général en mai 2022 comporte des remarques détaillées concernant les différents dicastères.

EN GRAPHIQUES

Charges (graduation = 1 million):



Produits (graduation = 1 million) :



4. CONCLUSION ET PROPOSITION

Pour ce rapport de gestion de la commune fusionnée de Prez, le Conseil communal a répondu aux attentes de l'article 95bis de la loi sur les communes (LCo).

Malgré une année encore difficile à cause de la pandémie mondiale du Coronavirus, nous tenons à relever le travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et le Corps des sapeurs-pompiers.

Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2021.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil général, Madame la vice-Présidente, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 25 avril 2022.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire

e.r. 

M. Dubey

Le Syndic



D. Bonny